



Annonce préalable du 16 mai 2014 pour l'offre publique d'achat de

Swisscom SA, Ittigen, Suisse

**pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune
en mains du public de**

PubliGroupe SA, Lausanne, Suisse

La société Swisscom SA (numéro d'identification: CHE-102.753.938) est une société anonyme de droit spécial au sens de la LET sise à Ittigen et dont l'adresse est Alte Tiefenastrasse 6, Worblaufen, 3050 Berne, Suisse ("**Offrante**"). Elle publiera selon toutes prévisions le 12 juin 2014 le prospectus relatif à une offre publique d'achat ("**Offre**") selon les dispositions des articles 22 ss. de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières pour toutes les actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1 chacune se trouvant en mains du public ("**Actions PubliGroupe**") de la société PubliGroupe SA ("**PubliGroupe**"), une société anonyme enregistrée au registre du commerce du canton de Vaud sous le numéro d'identification CHE-106.383.510, ayant son siège à Lausanne et son adresse à l'avenue Mon-Repos 22, 1005 Lausanne.

Concernant l'Offre, les conditions principales suivantes sont prévues:

Prix de l'Offre

CHF 200 par action nominative entièrement libérée de PubliGroupe d'une valeur nominale de CHF 1 chacune ("**Prix Offert**"). Le Prix Offert sera réduit du montant brut d'éventuelles distributions (ouvertes ou dissimulées, telles que le paiement de dividendes, distributions suite à une diminution de capital, aliénation de valeurs patrimoniales en-dessous de leur valeur réelle à des personnes proches), ainsi que pour refléter tout éventuel événement dilutif (tel qu'une augmentation de capital à un prix d'émission inférieur au Prix Offert, la vente d'Actions PubliGroupe par PubliGroupe ou ses filiales à un prix inférieur au Prix Offert ou l'émission en-dessous du prix du marché de droits d'option et/ou de conversion ou d'autres instruments financiers ayant des Actions PubliGroupe comme sous-jacent).

Objet de l'Offre

L'Offre porte sur toutes les Actions PubliGroupe en mains du public qui auront été émises jusqu'à l'échéance du délai supplémentaire d'acceptation.

Période d'Offre

Le prospectus sera, selon toutes prévisions, publié le 12 juin 2014. En partant de l'hypothèse que Tamedia SA publie le prospectus de son offre initiale le 27 mai 2014 et que la période d'offre de cette offre initiale s'étend sur 20 jours de bourse, la période d'offre de la présente Offre concurrente durant, selon toutes prévisions, 20 jours de bourse, débutera, selon toutes prévisions, le 27 juin 2014 et se terminera, selon toutes prévisions, le 24 juillet 2014, 16h00 HEC ("**Période d'Offre**"). L'Offrante se réserve le droit de prolonger la Période d'Offre avec l'accord de la Commission des OPA.

Conditions

Cette Offre est soumise aux conditions suspensives suivantes:

- (a) A l'échéance de la Période d'Offre (éventuellement prolongée), l'Offrante a reçu des déclarations d'acceptation portant sur un nombre d'Actions PubliGroupe qui, additionnées aux Actions PubliGroupe que l'Offrante et les personnes agissant de concert avec elle détiennent à cette date, représentent au moins 66 2/3% de toutes les Actions PubliGroupe émises à l'expiration de la Période d'Offre (éventuellement prolongée);
- (b) À compter de la date de l'annonce préalable jusqu'à l'échéance de la Période d'Offre (éventuellement prolongée), aucun événement négatif n'est survenu qui – individuellement ou en conjonction avec d'autres événements, selon l'avis d'un expert indépendant et reconnu, désigné par l'Offrante – a ou aura très vraisemblablement des effets préjudiciables importants pour PubliGroupe, y compris pour les sociétés contrôlées par PubliGroupe ("**Groupe PubliGroupe**"). Un événement a un effet préjudiciable important pour le Groupe PubliGroupe, lorsque survient:
 - (i) une diminution du capital propre consolidé du Groupe PubliGroupe de plus de CHF 14'680'000 (correspondant à 10%) en comparaison au capital propre à la fin de l'année 2013;
 - (ii) une diminution du chiffre d'affaires consolidé (*net revenue*) du Groupe PubliGroupe de plus de CHF 13'365'000 en comparaison à l'exercice 2013 (correspondant à 5%); ou
 - (iii) une diminution des *operating results* consolidés, augmentés de la *depreciation of tangible assets* et de l'*amortisation of intangible assets* (ces termes correspondent à ceux utilisés dans le rapport financier de PubliGroupe pour l'année 2013, p. 4) (ci-après "**EBITDA**") du Groupe

PubliGroupe de plus de CHF 530'000 en comparaison à l'EBITDA de l'exercice 2013 (correspondant à 10%);

Chacun des événements exposés aux lettres (i) – (iii) est un "**Evénement Pré-judiciable**". Les coûts et dépenses que PubliGroupe encourt en lien avec cette Offre et l'offre initiale de Tamedia SA ne seront pas pris en compte lorsqu'il s'agira de déterminer si un Evénement Préjudiciable est survenu ou non;

- (c) Dans la mesure où cela est nécessaire, les autorités compétentes en matière de concurrence ont autorisé l'exécution de cette Offre ou ont octroyé une attestation d'exemption, respectivement tous les délais d'attente y relatifs ont expiré ou ont été terminés sans que des obligations n'aient été imposées à l'Offrante ou à PubliGroupe ou que l'autorisation, respectivement l'exemption, n'ait été assortie de conditions ou de charges équivalant à un Evénement Préjudiciable (tel que décrit sous la lettre b) ou qui contraindraient l'Offrante à aliéner des entreprises ou des parties d'entreprises faisant partie des objets principaux de cette Offre mentionnés plus bas;
- (d) L'assemblée générale de PubliGroupe n'a introduit aucune nouvelle restriction de vote ou de transmissibilité;
- (e) Le conseil d'administration de PubliGroupe a décidé d'inscrire l'Offrante (respectivement les personnes correspondantes agissant de concert avec l'Offrante) dans le registre des actions de PubliGroupe en tant qu'actionnaire avec droit de vote pour toutes les Actions PubliGroupe acquises par l'Offrante (ou, le cas échéant, par une personne agissant de concert avec l'Offrante), à la condition que l'Offre devienne inconditionnelle;
- (f) Une majorité des membres du conseil d'administration de PubliGroupe a – à condition que l'Offrante détienne, le jour de l'exécution, une majorité des Actions PubliGroupe –conclu des contrats de mandat avec l'Offrante avec effet à partir de l'exécution de l'Offre et ne les a pas résiliés, étant entendu que les contrats de mandat, sous réserve d'obligations impératives, prescrivent la représentation des intérêts de l'Offrante au sein du conseil d'administration de PubliGroupe et sont valables au moins jusqu'à (et y compris) l'assemblée générale de PubliGroupe durant laquelle les personnes proposées par l'Offrante devraient être élues au conseil d'administration de PubliGroupe;
- (g) La vente du segment Media Sales du Groupe PubliGroupe, telle qu'annoncée par PubliGroupe dans sa communication ad-hoc du 2 avril 2014, a été exécutée aux conditions annoncées par le conseil d'administration;
- (h) A l'exception de l'aliénation de la participation dans la société FPH Freie Presse Holding AG, l'assemblée générale de PubliGroupe n'a décidé ou approuvé aucune distribution de dividendes, réduction de capital, aucune acquisition, scission ou aucun autre acte de disposition de valeurs patrimoniales qui, individuellement ou collectivement, (i) portent sur une valeur ou un prix d'au moins CHF 45'610'000 (correspondant à 10% du bilan consolidé de Pu-

bliGroupe au 31 décembre 2013), ou (ii) contribuent à plus de CHF 530'000 à l'EBITDA (correspondant à 10% de l'EBITDA consolidé de PubliGroupe au 31 décembre 2013), et l'assemblée général n'a approuvé aucune fusion ou augmentation du capital ordinaire, autorisée ou conditionnelle de PubliGroupe;

- (i) A l'exception des obligations ayant été rendues publiques avant l'annonce préalable ou qui conduisent à l'aliénation de la participation dans la société FPH Freie Presse Holding AG, PubliGroupe ainsi que ses filiales directes et indirectes ne se sont engagées, depuis le 31 décembre 2013, (i) ni à acquérir ou aliéner des valeurs patrimoniales (y) pour une valeur ou à un prix d'au moins CHF 45'610'000 (correspondant à 10% du bilan consolidé de PubliGroupe au 31 décembre 2013) ou (z) qui contribuent à plus de CHF 530'000 à l'EBITDA (correspondant à 10% de l'EBITDA consolidé de PubliGroupe au 31 décembre 2013), (ii) ni à accepter des fonds étrangers ou à en rembourser, pour une valeur minimum de CHF 45'610'000 (correspondant à 10% du bilan consolidé de PubliGroupe au 31 décembre 2013);
- (j) PubliGroupe ainsi que ses filiales directes et indirectes ne se sont engagées à vendre, ou à disposer d'une quelconque manière, certaines ou toutes les participations désignées plus bas en tant qu'objet principal;
- (k) Aucun jugement, décision d'un tribunal ni aucune décision judiciaire ou administrative d'une autorité empêchant ou déclarant inadmissible cette Offre ou l'exécution de cette Offre n'ont été rendus.

Les conditions (a) et (b) valent jusqu'à l'expiration de la Période d'Offre (éventuellement prolongée). Les autres conditions valent jusqu'à (et y compris) l'exécution de l'Offre et constitueront donc après l'aboutissement de l'Offre des conditions résolutoires.

Si la condition (a) ou la condition (b) n'est pas réalisée à l'expiration de la Période d'Offre (éventuellement prolongée) et que l'Offrante n'y a pas renoncé, l'Offre n'aura pas abouti.

Si l'une des conditions (c) à (k) n'est pas réalisée et que l'Offrante n'y renonce pas jusqu'à l'exécution de l'Offre, l'Offrante pourra déclarer que l'Offre n'a pas abouti ou en reporter l'exécution pour une période de quatre mois au plus après l'expiration du délai supplémentaire d'acceptation ("**Prolongation**"). Pendant la Prolongation, l'Offre demeurera soumise aux conditions (c) à (k) aussi longtemps que, et dans la mesure où, ces conditions ne sont pas satisfaites et que l'Offrante n'a pas renoncé à leur exécution. A moins que l'Offrante ne sollicite un report supplémentaire de l'exécution de l'Offre et que la Commission des OPA n'approuve un tel report, l'Offrante déclarera l'Offre comme n'ayant pas abouti si toutes les conditions (c) à (k) ne sont pas réalisées à l'échéance de la Prolongation ou s'il a été renoncé à leur réalisation.

L'Offrante se réserve le droit de renoncer, entièrement ou partiellement, en tout temps, à certaines conditions.

Objet principal de l'Offre et consentement à une transaction d'aliénation

Les objets principaux de l'Offre au sens de l'art. 36 al. 2 lit. b OOPA constituent les participations de PubliGroupe dans les sociétés LTV Pages Jaunes SA, Zurich, Swisscom Directories SA, Berne et local.ch SA, Berne.

L'Offrante consent à l'aliénation des participations de PubliGroupe dans la société FPH Freie Presse Holding AG, Saint-Gall, à la société Aktiengesellschaft für die Neue Zürcher Zeitung pour un montant de CHF 53 millions.

Site internet de l'Offre

<http://www.public-takeover.ch>

Actions PubliGroupe

Numéro de valeur: 462'630

Symbole Ticker: PUBN

ISIN: CH0004626302

Restrictions à l'Offre

En général

L'Offre annoncée dans ce document n'est faite ni directement ni indirectement dans des Etats ou juridictions dans lesquels/lesquelles une telle Offre serait illicite ou enfreindrait les lois ou réglementations en vigueur, ou qui exigerait de la part de l'Offrante une modification des termes ou des conditions de l'Offre, la formulation d'une demande supplémentaire ou des démarches supplémentaires auprès d'autorités étatiques, administratives ou d'autorégulation. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels Etats ou à de telles juridictions. La documentation relative à l'Offre ne doit pas être distribuée ni envoyée dans de tels Etats ou juridictions. Cette documentation ne doit pas être utilisée pour solliciter l'acquisition de droits de participation de PubliGroupe de quiconque dans ces Etats ou juridictions.

United States of America

The public tender offer described in this pre-announcement (the "Offer") is not being made directly or indirectly in or by use of the mail of, or by any means or instrumentality of interstate or foreign commerce of, or any facilities of a national securities exchange of, the United States of America and may only be accepted outside the United States of America. This includes, but is not limited to, facsimile transmission, telex or telephones. This pre-announcement and any other offering materials with respect to the Offer may not be distributed in nor sent to the United States of America and may not be used for the purpose of soliciting the sale or purchase of any securities of PubliGroupe, from anyone in the United States of America. Offeror is not soliciting the tender of securities of PubliGroupe by any holder of such securities in the United States of America. Securities of PubliGroupe will not be accepted from holders of such securities in the United States of America. Any purported acceptance of the Offer that Offeror or its agents believe has been made in or from the United States of America will be invalidated. Offeror reserves the absolute right to reject any and all acceptances determined by it not to be in the proper form or the acceptance of which may be unlawful. A person tendering securities into this tender offer will be deemed to represent that such person (a) is not a U.S. person, (b) is not

acting for the account or benefit of any U.S. person, and (c) us not in or delivering the acceptance from, the United States.

United Kingdom

The offer documents in connection with the Offer are not for distribution to persons whose place of residence, seat or usual place of residence is in the United Kingdom. This does not apply to persons who (i) have professional experience in matters relating to investments or (ii) are persons falling within Article 49(2)(a) to (d) ("high net worth companies, unincorporated associations etc") of The Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 in the United Kingdom or (iii) to whom it may otherwise lawfully be passed on (all such persons together being referred to as "relevant persons"). The offer documents in connection with the Offer must not be acted on or relied on by persons whose place of residence, seat or usual place of residence is in the United Kingdom and who are not relevant persons. In the United Kingdom any investment or investment activity to which the offer documents relate is available only to relevant persons and will be engaged in only with relevant persons.

Déclarations prospectives

Cette annonce préalable contient des déclarations prospectives telles que concernant des développements, plans, intentions, hypothèses, attentes, convictions, possibles effets ou la description d'événements futurs, des perspectives, recettes, résultats ou situations. Ces déclarations prospectives se basent sur des attentes, convictions et hypothèses actuelles de l'Offrante. Elles sont incertaines et il se peut qu'elles diffèrent grandement de faits, de l'état, des effets ou des développements actuels.